

Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

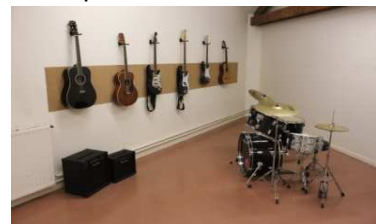
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



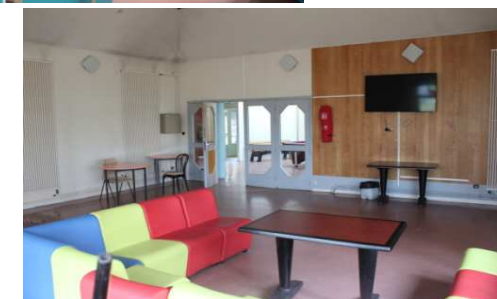
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

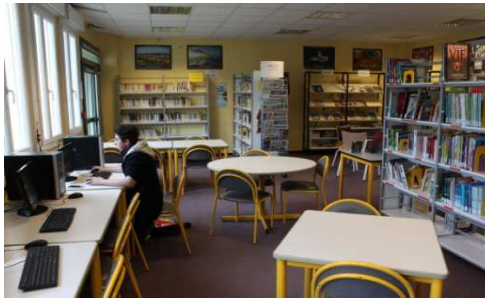
A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

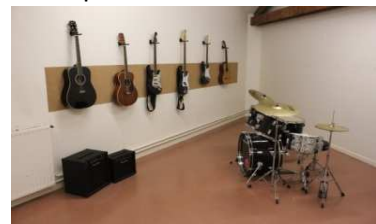
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



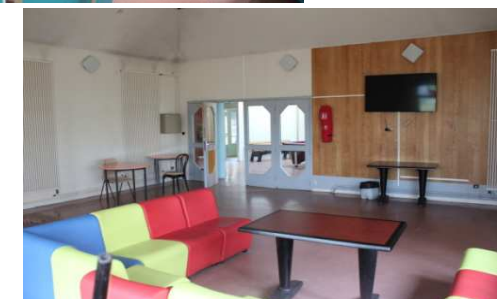
Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



Site Professionnel



Carnaval



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

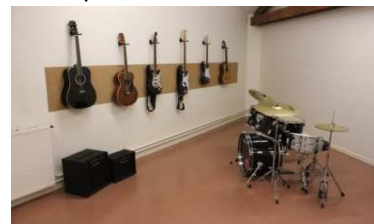
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



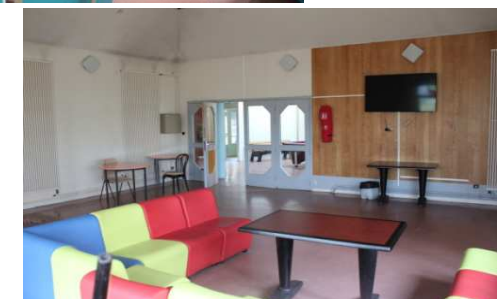
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

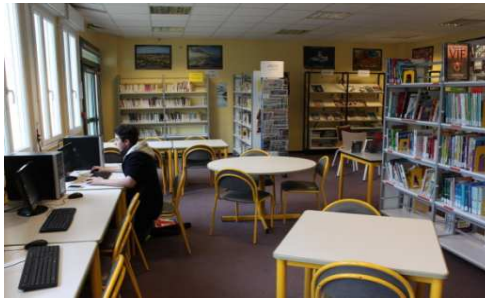
A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS....)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

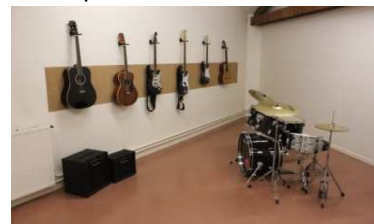
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



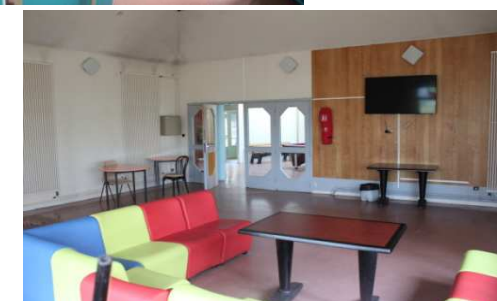
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

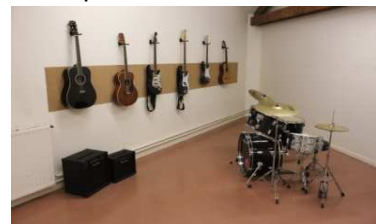
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



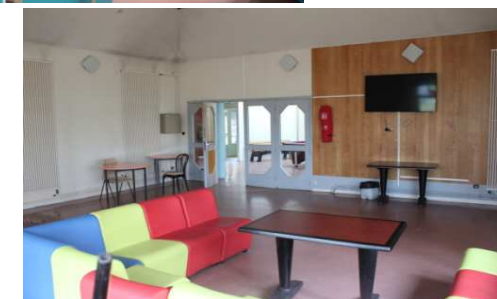
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

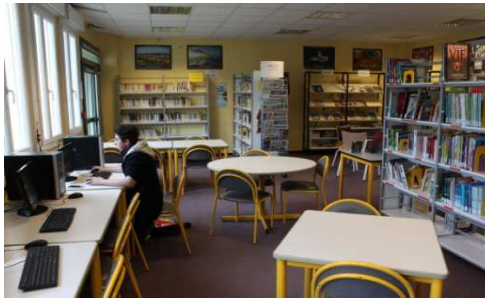
A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

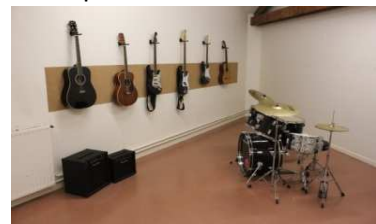
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



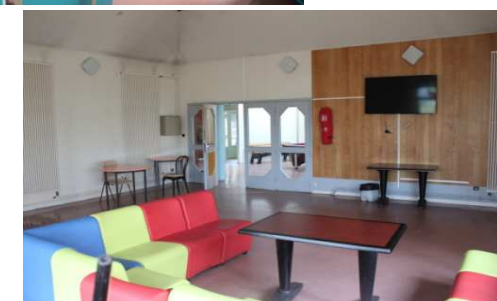
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

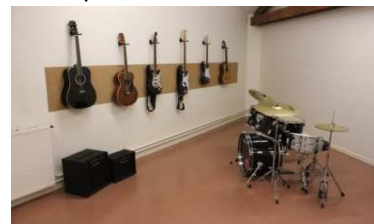
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



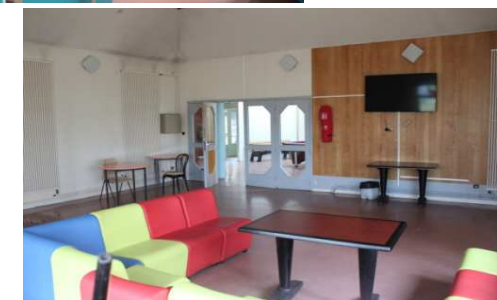
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

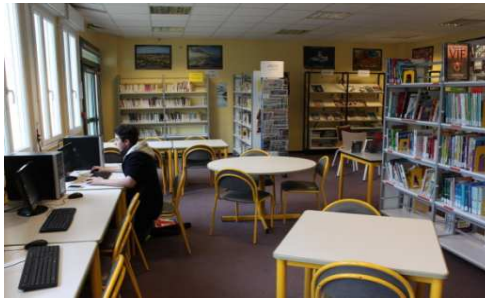
A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS....)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

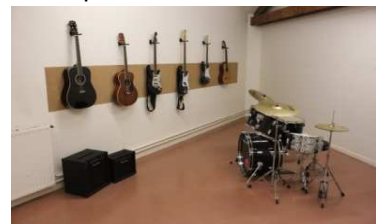
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



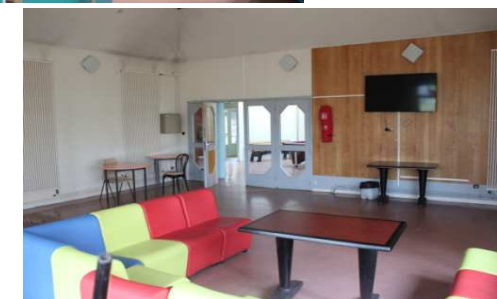
Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



Site Professionnel



Carnaval



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

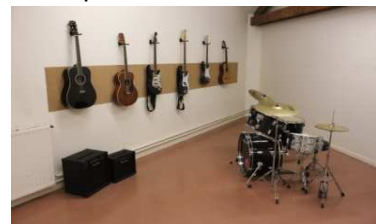
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



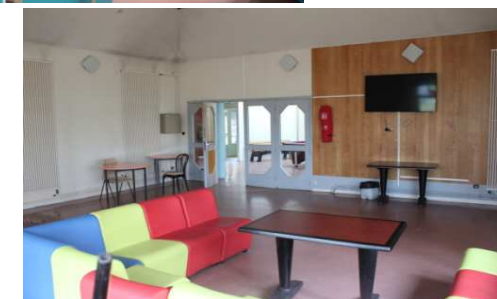
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

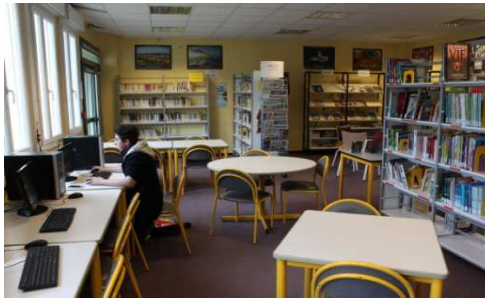
A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS....)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

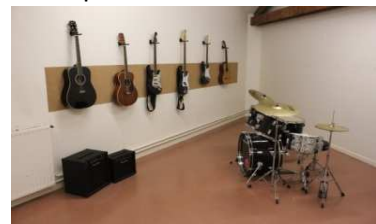
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



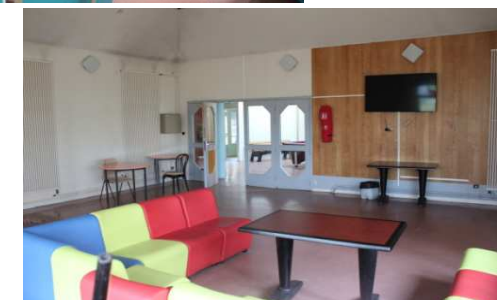
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

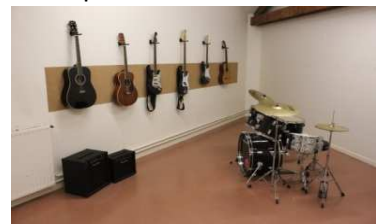
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



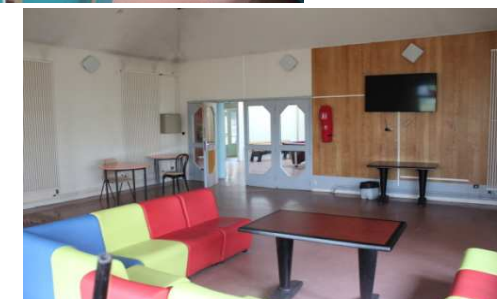
Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



Site Professionnel



Carnaval



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

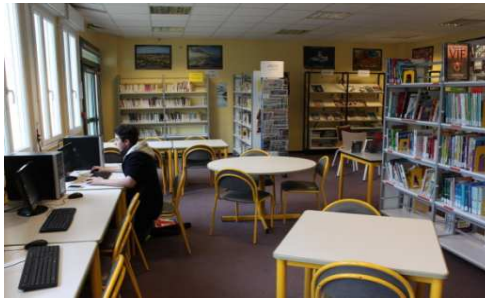
A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

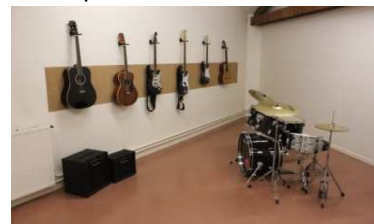
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



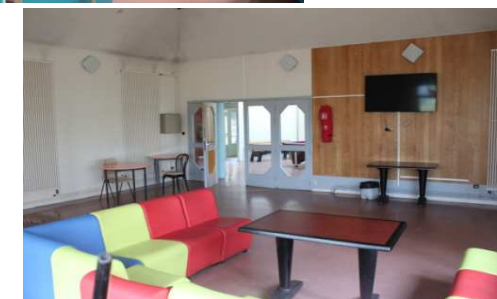
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

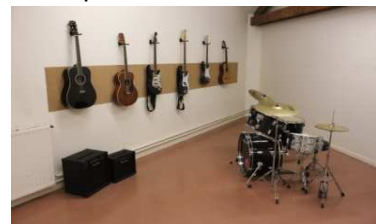
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



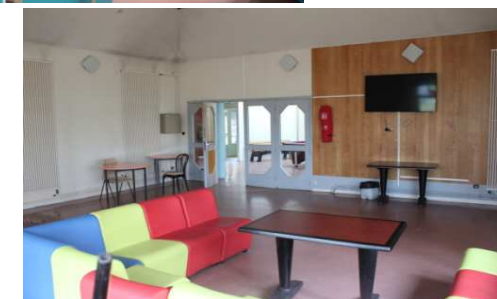
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

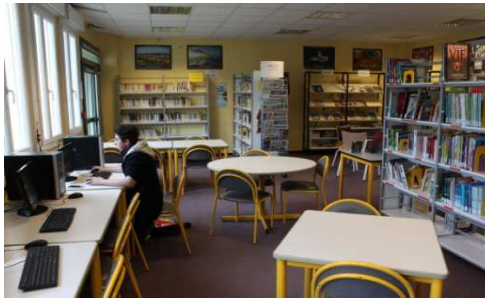
A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

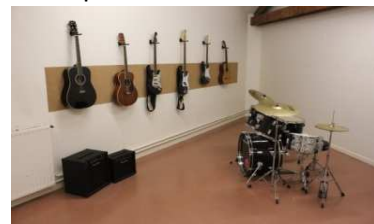
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



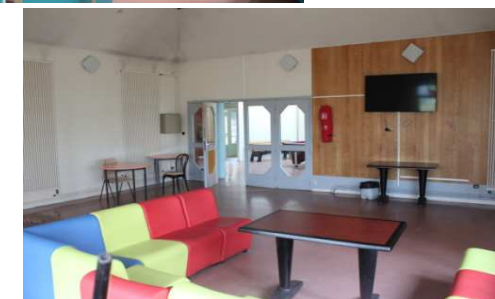
Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



Site Professionnel



Carnaval



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

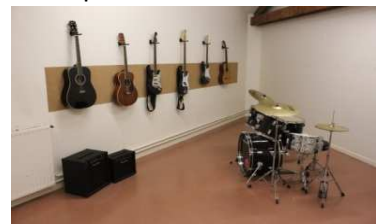
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



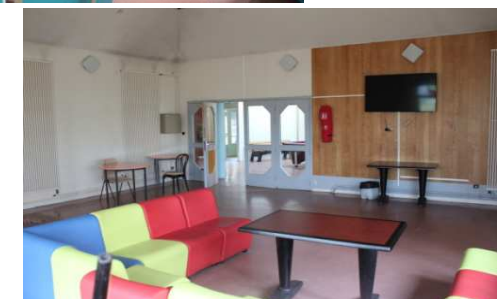
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

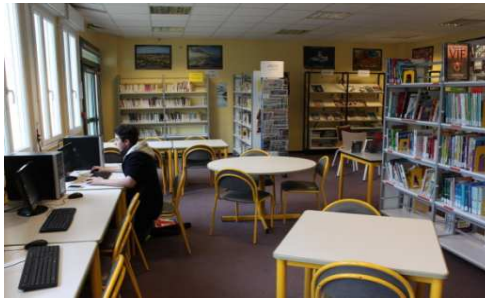
A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS....)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

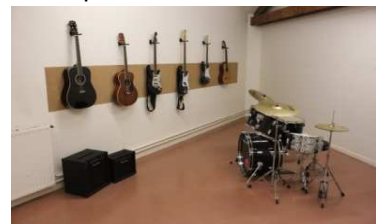
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



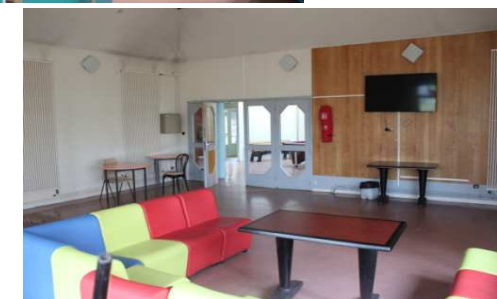
Site Métiers de l'Eau



Site Général
et Technologique



Site Professionnel



Carnaval



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

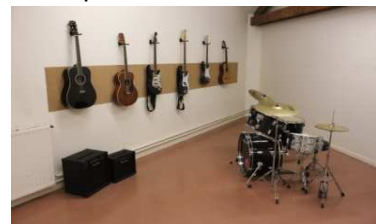
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



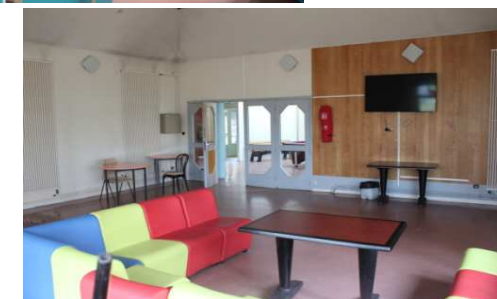
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

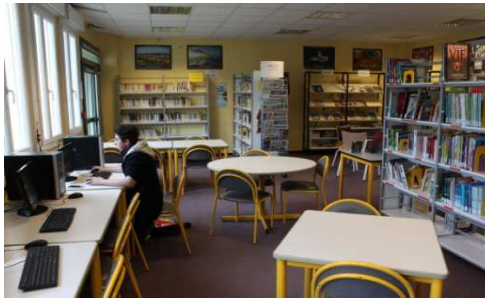
A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

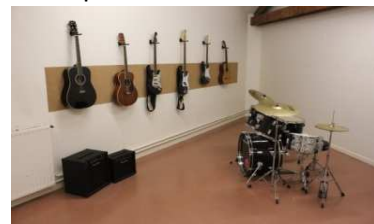
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



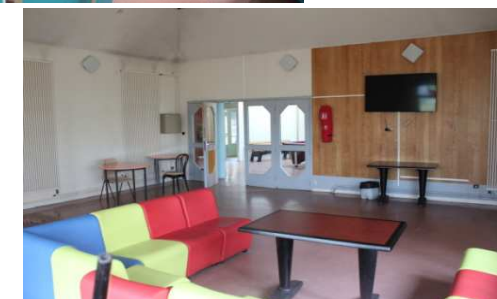
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

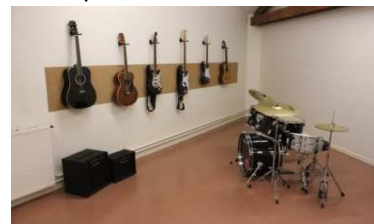
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



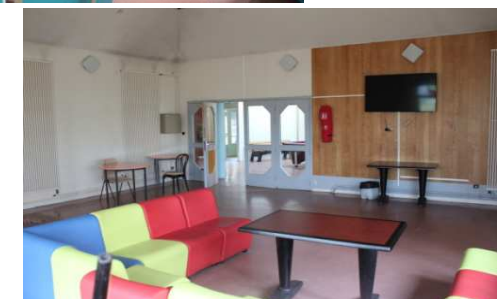
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

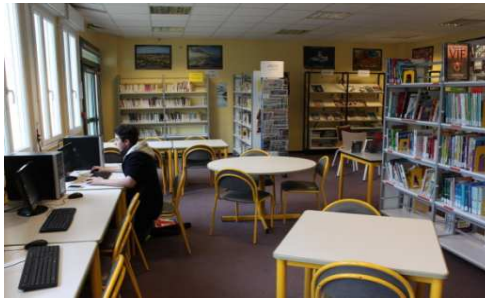
A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.



Des activités possibles dans le cadre de l'internat et de la Maison des Lycéens (MDL), sur propositions des élèves



Située dans le département de la Nièvre, la ville de Cosne est implantée au bord de la Loire. Elle est au centre d'un territoire dont elle structure la vie, le Haut Val de Loire.

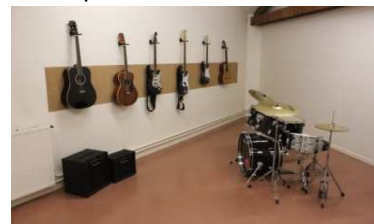
La nationale 7 et l'autoroute A 77 la traversent et la placent à 1h30 de Paris et à 30 minutes de Nevers. Desservie également par la SNCF, elle se trouve sur la ligne Paris – Nevers - Clermont-Ferrand.

Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes

Enseignement général, technologique, professionnel

Internat

Musique



Carnaval



Site Métiers de l'Eau



Site Général et Technologique



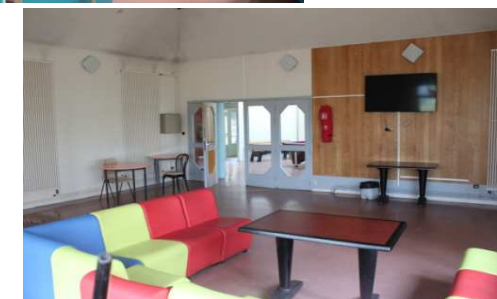
Site Professionnel



Lycée des Métiers Pierre-Gilles de Gennes
Site Professionnel
BP 144 - 58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE Cedex

Tél. : 03 86 28 08 01
Fax : 03 86 28 34 64
Email : 0580014a@ac-dijon.fr

Site Internet :
<http://lyc58-pierregillesdegennes.ac-dijon.fr>



Au lycée

Le jeune est plus libre qu'au collège, il va apprendre à **construire son autonomie**.

A l'internat

Lieu de vie et d'échanges après les heures de classe, l'élève va poursuivre son apprentissage de la vie en collectivité. Le cadre et le rythme de l'internat vont permettre à l'élève de:

- Nouer des amitiés
- Avoir des études encadrées
- Profiter des activités existantes (musique, cinéma, lecture, billard, ping pong, UNSS...)
- En proposer d'autres en fonction de ses compétences et de ses goûts



Un accès au Centre de Documentation et d'Information (CDI) durant les heures d'étude du soir



Une soirée type

- 17h30: fin des cours
- 17h30-17h45: temps libre et goûter
- 17h45- 18h50: étude du soir surveillée ou CDI
- 19h00-19h45: repas
- 19h45: intégration de l'internat
- 19h45-21h15: temps libre (accès aux diverses activités) ou travail personnel
- 21h15-21h45: toilette/coucher
- 21h45: extinction des feux

Soirée télé une fois par semaine, possibilité d'accès à des activités sportives en lien avec l'UNSS



Au lycée, comme à l'internat, l'élève est soumis aux règles de vie du règlement intérieur du lycée.

